

## LE RISQUE ROUTIER



### PUBLIC CONCERNE

Toute personne amenée à conduire un véhicule dans le cadre de son activité professionnelle ou pour le trajet - travail

**Prérequis :** *Aucun*



### ORGANISATION

**Durée du stage :** 1 jour (7 heures)

**Participants :** de 1 à 12 personnes

**Méthodes pédagogiques :** Diaporamas, vidéos, échanges et partages d'expérience. Exercices et études de cas spécifiques à l'entreprise

**Matériel pédagogique :** Vidéoprojecteur, véhicules de votre entreprise

**Intervenant :** Formateur expérimenté et spécialiste en conduite de véhicule

**Moyens de l'évaluation :** Tests pratiques et théoriques (QCM)

**Validation de la formation :**

- Attestation individuelle de formation

**Lieu du stage :**

En intra-entreprise : Dans vos locaux (salle de réunion + terrain), avec mise à disposition de vos véhicules

**Date du stage :** Selon vos disponibilités



### CADRE REGLEMENTAIRE

**Article L. 121-1 du code du travail :** « Le conducteur d'un véhicule est responsable pénalement des infractions commises par lui dans la conduite du dit véhicule. Toutefois, lorsque le conducteur a agi en qualité de préposé, le tribunal pourra [...] décider que le paiement des amendes [...] sera, en totalité ou en partie, à la charge du commettant. »

L'employeur est donc tenu à une obligation de sécurité vis-à-vis du salarié et doit dans ce cadre prendre toutes les mesures de prévention afin que le salarié puisse se déplacer et travailler en sécurité. Si un défaut de mesures de prévention de sa part est à l'origine d'un accident de la route, sa responsabilité pénale pourra être engagée. On peut citer notamment le cas où l'accident serait dû au défaut d'entretien du véhicule de l'entreprise ou à la charge de travail du conducteur (long trajet, absences de pauses...)

Un Support de formation est remis à chaque stagiaire



### OBJECTIFS

- ✓ Modifier le comportement des conducteurs
- ✓ Prendre en compte la sécurité sur le plan routier
- ✓ Sensibiliser aux dangers et aux différents aspects de la sécurité
- ✓ Diminuer l'exposition aux risques routiers



### PROGRAMME

#### INTRODUCTION

- Description des activités et leur contexte
- La réglementation
- Les chiffres sécurité

#### IDENTIFICATION DES DANGERS

- Les conditions physiques du conducteur
- La vision : caractéristiques et limites
- Conduite de nuit et perception visuelle
- Les conditions matérielles
- Le véhicule : loi physiques
- Les pneumatiques : caractéristiques et contraintes
- La vitesse
- Le débit de libation

#### DESCRIPTION DES RISQUES ET MOYENS DE PREVENTION

- Les risques
  - Vigilance (sommeil, fatigue, téléphone)
  - Psycho actif (alcool, drogues, médicaments)
  - Vigilance (sommeil, fatigue, téléphone)
- Les moyens de prévention
  - Organes de sécurité (ceinture, airbag, appui-tête, niveaux, G.P.S, A.B.S,...)
  - Le constat

#### EVALUATION DES RISQUES

- Le code de la route : remise à niveau des acquis et réactualisation des connaissances

#### CONTROLE DES CONNAISSANCES

